|  |
| --- |
|  C:\Users\SE-Unsa07\Desktop\Mallette logos 2018\logo_unsa-VOTE.png |
| ***Lettre d'information n°367 du 10/05/2019*** |
|  | **Sommaire****- Mouvement 1er degré ardéchois toujours en suspens****- La place des ATSEM dans la communauté éducative****- L’éducation incontournable pour donner à chacun.e le pouvoir de vivre****- Objectifs européens en matière d’éducation : 4/7 pour la France****- Adhérer au SE-Unsa. C'est possible dès maintenant pour 2019/2020 !** |
| **Mouvement 1er degré en Ardèche : toujours en suspens** |
| **C:\Users\SE-Unsa07\Desktop\Image1.jpgA l'heure où nous écrivons ces lignes, l'administration ardéchoise est toujours en attente de la transmission des documents préparatoires du mouvement ardéchois que le ministère ne transmet pas.****Les organisations syndicales en seront destinataires également dans un second temps.****Le calendrier prévisionnel acté entre les OS et la DSDEN de l'Ardèche prévoit :*** **la deuxième phase des commissions de barème jeudi 16 ou vendredi 17 mai**
* **une CAPD décalée au mercredi 29 mai au matin**

**Nous espérons que de nouveaux décalages ne se produiront pas.****F:\Données Professionnelles Syndicales\2018-2019\Com' 2.0\Mouvement\mon_mouvement_je_m_en_occupe_info.jpgUne commission de barème s'est tenue le lundi 6 mai au matin, elle traitait de l'étude des 12 demandes de bonifications pour situations médicales et Handicap. L'administration et les organisations syndicales présentes ont convenu de ne donner les premiers résultats de cette première commission qu'à l'issue des travaux de la deuxième commission (jeudi 16 ou vendredi 17 mai). En effet les travaux de ces deux commissions sont liés et l'attribution définitive des bonifications de la commission du 6 dépend également des travaux de celle des 16 ou 17 mai.****Nous vous infirmerons de la suite des évènements.** **Pour toute question, joignez les militants du SE-Unsa :** **07@se-unsa.org****/ 06.17.63.66.44** |
| **La place des ATSEM dans la communauté éducative** |
| **En 2018, plus de 50 000 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) exercent en France. Chargés d’apporter une assistance technique et éducative, ils ou elles sont acteurs du développement de l’élève, aux côtés des autres personnels de l’éducation. Membre de la communauté éducative, l’ATSEM est un métier spécifique : cette fonction est placée sous une double hiérarchie et ses missions sont en mutation.****Quels sont les risques liés à cette fonction ?** **Comment ce métier évolue-t-il ?**[**Lire l'article sur le site de l'Autonome de Solidarité Laïque**](https://www.autonome-solidarite.fr/articles/la-place-des-atsem-dans-la-communaute-educative/?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=NewsAvril19) |
| **L’éducation incontournable pour donner à chacun.e le pouvoir de vivre** |
| **Pour donner le pouvoir de vivre à chacun.e, il est urgent de construire un nouveau pacte social, politique et écologique, dans un cadre commun. L'Unsa s'y engage avec d'autres organisations. Et ça passe aussi par l'éducation**.**Construire une société du commun :**L’idée de bien commun a été abandonnée. Les différentes catégories sociales n’habitent plus le même monde. Ce renoncement au bien commun génère repli sur soi et sauve-qui-peut individuel. Il est temps d’inverser cette tendance observée dans notre société.Les organisations collectives existent, elles ont été mises à l’écart de la décision mais elles comptent néanmoins bien plus d’engagé.e.s que les forces des partis politiques. Syndicats, ONG, mouvements d’éducation populaire, mouvements mutualistes, associations environnementales, fondations humanistes, sont porteuses d’initiatives. **C’est 66 propositions pour donner à chacun le pouvoir de vivre, un pacte social et écologique proposé au gouvernement, une mobilisation de 19 organisations et leurs militants.****Repenser des parcours d’émancipation, combattre les inégalités dans l’éducation :** Voici les quatre propositions du pacte, quatre chantiers fondateurs d’une politique éducative qui repose sur l’éducabilité de tou.te.s. **1. Faire reculer le poids de l’appartenance sociale sur la réussite scolaire****2. Investir dans les politiques publiques d’éducation populaire****3. Développer une culture d’écoute des aspirations individuelles dans l’éducation., l’orientation et la formation tout au long de la vie.****4. Faire du compte personnel de formation un levier d’éducation permanente autant que d’adaptation aux métiers.****Le pacte pour le pouvoir de vivre est signé par** : **ATD Quart monde, CFDT, CFTC, Cimade, Fage, France Nature Environnement, France Terre d’Asile, Fondation Abbé Pierre, Fondation Nicolas Hulot, Humanité et Environnement, Ligue de l’enseignement, Le Mouvement Associatif, Le pacte civique, Les Français, Mutualité française, Réseau Action Climat France, Secours Catholique Caritas France, Uniopss, UNSA.**[**Pour lire les 66 propositions, c'est par ICI : unsa.org**](https://www.unsa.org/IMG/pdf/pacte_social_et_ecolo-66_propositions.pdf) |
| **Objectifs européens en matière d’éducation : 4/7 pour la France** |
| **L’Union Européenne a fixé, pour l’horizon 2020, sept objectifs dans les domaines de l’éducation et de la formation.**À un an de l’échéance, la Depp publie une note d’information qui indique qu’un seul d’entre eux est atteint par la moyenne des pays de l’UE : celui concernant la scolarisation précoce des jeunes enfants. La France, elle, en atteint quatre.**Les 4 objectifs atteints par la France :****Éducation et accueil des jeunes enfants : la France en tête…****Une baisse sensible des sorties précoces sans diplôme…****Proportion de diplômés de l’enseignement supérieur : objectif atteint…****Enseignement tout au long de la vie : un bilan mitigé…****Des progrès encore attendus :****Des résultats inquiétants aux évaluations Pisa, particulièrement en sciences…****La mobilité à des fins d’apprentissage et l’employabilité des jeunes diplômes : la France à la traine…**[**Lire l’article complet**](http://sections.se-unsa.org/07/spip.php?article2193) |
| **Adhérer au SE-Unsa ! C'est possible dès maintenant pour 2019/2020** |
| **F:\Données Professionnelles Syndicales\2018-2019\Com' 2.0\Gif animés\nouveau gif animé.gifAdhérer au SE-Unsa, de nombreux collègues le feront en septembre pour l'année 2019/2020.****Mais si vous souhaitez le faire dès maintenant, par peur d'oublier dans la période toujours bien remplie de la rentrée, c'est possible !****Vous pouvez adhérer au SE-Unsa en réglant votre cotisation :*** Par prélèvement automatique et fractionné sans frais (10 prélèvements dans l’année d'octobre 2019 à juillet 2020)
* Par paiement sécurisé CB sur notre site national.

[**J’adhère en ligne**](http://www.se-unsa.org/adh/index.html)Adhérer au SE-Unsa, c’est payer une **cotisation qui est la même partout en France**. C’est participer à une action collective pour la défense et la promotion de l’École publique et de ses personnels. C’est porter, ensemble, un projet de transformation de l’École et peser pour obtenir des moyens à la hauteur des enjeux auxquels elle doit faire face afin d’assurer la réussite de tous les élèves.Le montant des adhésions au SE-Unsa est fixé chaque année par le Conseil National de notre syndicat.[**Grille des cotisations disponible ici**](http://www.se-unsa.org/adh/grille.pdf) |
| **N'hésitez pas à diffuser cette lettre.** *Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).**Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA 07, écrivez-nous* ***Respectez l’environnement*** ***N’imprimez ce message que si nécessaire*** | **Syndicat des Enseignants-UNSA de l’ARDECHE**13, rue François ValletonBP 2021407206 AUBENAS CedexTel : 04.75 35 58 83Mail : **07@se-unsa.org****Site internet :**[**http://sections.se-unsa.org/07/**](http://sections.se-unsa.org/07/)Facebook : <https://www.facebook.com/LeSE.Unsa>Twitter : <http://twitter.com/SE_Unsa> |   |